

**L'OBSERVATION DES BALEINES**  
DANS LE PARC MARIN DU  
SAGUENAY-SAINTE-LAURENT



# Guide des pratiques écoresponsables

pour les capitaines/naturalistes en mer

Première édition 2011



ALLIANCE ÉCO-BALEINE

[www.eco-baleine.ca](http://www.eco-baleine.ca)

## GUIDE DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DANS LE PARC MARIN

Des entreprises d'excursions aux baleines, le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), Parcs Québec et Parcs Canada s'unissent pour assurer la pratique responsable et le développement durable des activités d'observation de baleines dans le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent.

Les membres de l'Alliance Éco-Baleine s'engagent à adopter les pratiques écoresponsables présentées dans ce guide.



### PHOTOS EN COUVERTURE

Rorquals communs, Renaud Pintiaux

Phoque commun, Parcs Canada / Catherine Dubé

Phare du Haut-fond Prince, Parcs Canada / Jean-Louis Provencher

PHOTO JEAN LEMIRE, [www.fondationsedna.org](http://www.fondationsedna.org)

AUTRES PHOTOS, Jean-Louis Provencher



# Jean Lemire

Parrain de l'Alliance Éco-Baleine

*« Je salue cette importante initiative pour protéger les baleines et favoriser l'éducation. Les croisières d'observation des baleines, réalisées dans le plus grand respect, sont de formidables activités familiales pour sensibiliser à la beauté et à la fragilité de notre planète. »*

Le biologiste et cinéaste québécois a été nommé par Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations Unies, au poste d'ambassadeur honorifique de la Vague Verte, un vaste mouvement planétaire pour la sensibilisation des jeunes à la biodiversité.

## Pourquoi un Guide?

### Sachant que...

... le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est un des meilleurs endroits au monde pour observer les baleines, le lieu leur permettant de pratiquer des activités essentielles à leur survie;

... les propriétaires d'entreprises détenant des permis d'excursion aux baleines dans le parc marin, Parcs Québec, Parcs Canada et l'équipe du GREMM se sont unis pour assurer la pratique responsable et le développement durable des activités d'observation de baleines;

... chaque capitaine et chaque naturaliste, à chaque sortie en mer, est un ambassadeur des entreprises d'observation de baleines, un gardien du milieu et de ces animaux fascinants;

un groupe de travail composé de capitaines, de naturalistes, de préposés à l'accueil, de propriétaires d'entreprises et d'employés de Parcs Canada, de Parcs Québec et du GREMM a rassemblé les meilleures pratiques pour permettre aux gens de la mer d'être des leaders et de contribuer à l'atteinte de cet objectif ambitieux mais réaliste : que les activités d'observation des baleines dans le parc marin deviennent un modèle international pour la pratique responsable de l'observation des baleines.

Les mesures retenues par les membres du groupe de travail sont volontaires et complémentaires aux lois et règlements existants<sup>1</sup>. Elles ont été testées au fil des ans par des capitaines d'expérience et ont été regroupées au bénéfice de tous.

Ce guide est un outil évolutif. Il servira d'inspiration pour des guides de pratiques écoresponsables destinés à d'autres acteurs du parc marin, comme les plaisanciers, les visiteurs, le personnel à l'accueil, les chercheurs et les naturalistes des sites terrestres.

*N.B.: Dans ce guide, le « parc marin » réfère au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (voir la carte du parc marin en annexe) et le « Règlement » réfère au Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.*

<sup>1</sup>Notamment, le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, le Règlement sur les mammifères marins de la Loi sur les Pêches, et la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada.

## Le groupe de travail

### Un effort collectif

#### Coordination

**Nadia Ménard**,  
scientifique des écosystèmes au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, Parcs Canada  
**Véronik de la Chenelière**,  
codirectrice des programmes éducatifs,  
Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)  
**Nathael Bergeron**,  
codirectrice du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, Parcs Québec  
**Jean-Louis Provencher**,  
coordonnateur de projet Agir sur le terrain,  
Parcs Canada

#### Entreprises ayant participé aux rencontres de travail

Croisières 2001  
Croisières AML  
Croisières Essipit  
Croisières Neptune  
Les Écumeurs du Saint-Laurent  
Groupe Dufour  
Otis Excursions

Merci à Robert Michaud, président du GREMM, Daniel Langlois, codirecteur du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, Parcs Canada, et à tous ceux qui ont participé à la préparation de ce guide.



#### Participants

Michelle Boulianne  
Louis Caron  
Bernard Chamberland  
Catherine Dubé  
Benoit Dubeau  
Philippe Duchesne  
Claude-Yves Dufour  
Hugues Durocher  
Rose-Marie Gallant  
Gérald Gaul  
Yan Hamel  
Gérald Harvey  
Jacques Hébert  
Marc Hébert  
Sylvie Hovington  
Damien Lajoie  
Francis Lapointe  
Jason Larouche  
Jeannot Larouche  
Michel Miron  
Michaël Otis  
Odette Ouellet  
Agathe Poitras  
Angelle Rodrigue  
Éric Savard  
Chantal St-Hilaire  
Amélie Séguin  
Stéphanie Tremblay-Deschenes  
Mario Tremblay  
Lynn Vézina  
Yvon Vibert  
Marie-Ève Vollant

## La pratique écoresponsable des activités d'observation en mer



Partout dans le monde, des gens se questionnent sur la façon responsable et durable d'aller observer les baleines en mer. À partir d'études de cas et d'accords internationaux, nous avons retenu cinq critères.

**Pour être considérées « écoresponsables », les activités d'observation des baleines doivent être pratiquées de façon à**

- 1) sensibiliser le public à la conservation;**
- 2) limiter les impacts des activités d'observation sur les baleines;**
- 3) assurer le suivi de la ressource et de l'efficacité des mesures de gestion;**
- 4) suivre des pratiques responsables d'un point de vue environnemental, social et économique;**
- 5) se développer dans un esprit de concertation en regroupant les acteurs du tourisme, de la recherche et de la conservation.**

Chacune des excursions en mer doit refléter cet engagement de l'Alliance Éco-Baleine. C'est pourquoi ces critères ont guidé les discussions du groupe de travail au cours de l'hiver 2010-2011.



## Le guide en bref

### LE DISCOURS

Faire naître le sentiment de privilège .....	9
Dès le départ... ..	10
Au cours de l'excursion .....	11
Les douze incontournables .....	11
Le retour : ancrer le souvenir .....	12
Cas particuliers .....	13
Les concentrations de bateaux .....	13
Les conditions météo difficiles .....	14
La brume et le brouillard .....	14
Les observations exceptionnelles .....	14
Rencontres fortuites avec des espèces protégées .....	15

### LA NAVIGATION

Le capitaine : un professionnel de la mer, un gardien des baleines et de leur habitat ..	17
Le confort des passagers .....	18
Adapter sa conduite aux conditions et à la clientèle .....	18
La protection des baleines .....	19
Agir pour le bien-être de ces géants fragiles .....	19
Les concentrations de bateaux .....	20
Éviter de créer des occasions où les bateaux se rassemblent .....	20
Bien gérer les défis que présentent les concentrations de bateaux inévitables .....	20
Les communications radio .....	22
On vous écoute : un usage limité et pertinent .....	22
Les excursions par temps de brume .....	23
Redoubler de vigilance .....	23
Les interactions avec les autres acteurs et utilisateurs .....	24
Partager la mer .....	24
Le soutien à la recherche et à la conservation .....	25
Quoi faire pour les animaux blessés, malades et les observations spéciales? .....	25
Les pratiques écologiques .....	26
Donner l'exemple : les petits gestes qui font une grande différence .....	26
Aide-mémoire navigation .....	27

<b>CHARTRE DU CAPITAINE ÉCORESPONSABLE .....</b>	<b>32</b>
--	-----------

**L'OBSERVATION DES BALEINES**  
DANS LE PARC MARIN DU  
SAGUENAY-SAINTE-LAURENT



**LE DISCOURS**

# Le discours



**ALLIANCE ÉCO-BALEINE**

[www.eco-baleine.ca](http://www.eco-baleine.ca)

# Le discours

## Faire naître le sentiment de privilège

Une excursion en mer permet aux passagers d'être en contact avec un monde généralement peu connu. Tout est à découvrir! L'interprète sait faire ressortir le côté unique et magique de chaque excursion. De plus, cette découverte est une occasion en or de faire prendre conscience aux passagers de l'importance de protéger l'environnement marin. Le privilège de naviguer dans une aire marine protégée ajoute de la valeur à l'excursion car elle indique que le lieu est « spécial ».

**Pour une excursion réussie, le discours et la navigation doivent être bien arrimés. Pour le capitaine-naturaliste, cela demande une bonne planification. Pour une équipe composée d'un naturaliste attitré et d'un capitaine, cela nécessite une communication efficace et une grande complicité.**

**À noter que chaque compagnie peut avoir des exigences supplémentaires aux pratiques présentées ici. Un naturaliste attitré pourra aussi avoir, en plus des pratiques écoresponsables présentées dans ce guide, un scénario d'interprétation complet, propre à chaque entreprise.**

**Le mot « interprète » dans cette section renvoie au capitaine-naturaliste ou au naturaliste attitré. Le capitaine, qu'il soit capitaine-naturaliste ou qu'il travaille avec un naturaliste attitré, s'engage à ce que les pratiques présentées dans cette section soient appliquées au cours de chacune des excursions dont il a la charge.**



## Les meilleures pratiques liées au travail de l'interprète Dès le départ...

L'interprète souhaite la bienvenue à bord et passe ces messages :

- **Les informations de base** : règles de sécurité et de confort (voir Annexe 1), durée de l'excursion, conditions de mer, plan de route, présentation de l'équipage.
- **Le type d'aventure** : l'excursion se déroule dans un milieu naturel, on part en exploration, la participation des passagers est importante. Chaque excursion est unique et imprévisible, il y a toujours quelque chose d'intéressant.
- **Le territoire** : on a la chance de naviguer dans une aire marine protégée reconnue, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, qui est cogéré par Parcs Québec et Parcs Canada avec la participation des intervenants régionaux. C'est un milieu de vie essentiel pour les baleines. Un règlement sur l'observation des baleines s'applique et le capitaine a reçu la formation exigée.
- **La gestion des déchets sur le bateau** : rien par-dessus bord et chaque chose à sa place!

### Le parc marin et le Règlement : un plus pour une expérience privilégiée

Ces sujets sont toujours abordés de façon positive. L'interprète fait valoir le rôle des entreprises d'observation de baleines dans la mise en oeuvre des mesures de protection. L'interprète peut expliquer les manœuvres du bateau aux visiteurs. Pour le capitaine naviguant avec un naturaliste attiré, il faut s'assurer que les manœuvres sont cohérentes avec le discours.

Exemples pour inspiration :

*« On navigue dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, une des premières aires marines protégées au Canada. C'est parce que cette région est exceptionnelle qu'on a choisi d'en faire un parc marin, qui est cogéré par Parcs Québec et Parcs Canada. »*

*« On arrive sur un site d'observation. C'est pour ça que le bateau ralentit. On doit respecter des règles d'approche pour réduire l'impact de nos activités sur les baleines. Leur bien-être nous concerne tous. »*

*« Naviguer dans des "eaux à baleines" est une opération délicate. C'est pourquoi il existe un règlement et que les capitaines reçoivent une formation particulière. »*

**TRUC** : Avant et pendant l'excursion, l'interprète dialogue avec les passagers pour mieux connaître leurs motivations, leurs expériences préalables et leur connaissance des baleines et du Saint-Laurent. Ça permet d'adapter le discours à la clientèle!

## Au cours de l'excursion

L'interprète:

- saisit toutes les occasions pour faire participer les passagers;
- prend quelques instants pour faire vivre aux passagers la première observation de baleine de l'excursion même si le bateau n'est pas rendu à sa destination. Il expliquera ensuite pourquoi on se déplacera après cette observation (stratégie pour tenir compte des marées, des autres bateaux, etc.);
- inclut les « douze incontournables » dans son discours;
- se rappelle que ce qu'il voit est « nouveau » et peut donc être « excitant » pour les visiteurs. Il fait l'excursion pour ses passagers et non pour sa satisfaction personnelle. L'interprète est la référence pour les passagers : s'il montre qu'il est satisfait d'une observation, les passagers en seront aussi satisfaits;
- trouve une façon de rendre toute observation « intéressante »;
- reste en contact avec les passagers pour prendre le pouls de la situation;
- par souci pour leur confort, il informe les passagers quand les conditions changent (ex. : par temps calme, les prévenir de l'arrivée de vagues).

## Les douze incontournables

Au cours de l'excursion, l'interprète

1. Présente le parc marin et le Règlement de façon positive;
2. Présente les grandes caractéristiques de l'estuaire : marées, eau salée, remontée d'eaux froides, repères géographiques;
3. Souligne que le parc marin est une destination pour plusieurs espèces de baleines;
4. Mentionne qu'il s'agit d'une aire d'alimentation essentielle pour les baleines;
5. Attire l'attention sur la diversité de la vie marine (mammifères marins, oiseaux, proies, etc.);
6. Identifie les espèces de baleines et de phoques rencontrées;
7. Parle du béluga, même en son absence;
8. Présente d'autres attraits que les mammifères marins (aides à la navigation, oiseaux marins, paysages, etc.);
9. Présente les autres utilisateurs du parc marin rencontrés pendant l'excursion (pilote, garde de parc, chercheur, etc.);
10. Utilise son vécu et son expérience : le capitaine et/ou l'interprète devrait être le mammifère le plus intéressant lors d'une excursion!;
11. Souligne l'engagement des membres de l'Alliance Éco-Baleine à soutenir la protection et la recherche sur les baleines;
12. Mentionne l'un ou l'autre des programmes de recherche en cours dans le parc marin.



## Le retour : ancrer le souvenir

- Au moment du retour, l'interprète prend le temps de faire un résumé de ce qui a été vu : les espèces, le trajet, les moments magiques/uniques.
- Il invite les passagers à poursuivre leur découverte du parc marin en faisant d'autres excursions en mer, en visitant les centres d'interprétation de la région et les sites d'observation terrestres, ou en s'abonnant aux sites Internet de Baleines en direct et du parc marin.
- Il trouve une façon personnelle de faire le lien entre l'expérience vécue avec les passagers et la protection de l'environnement marin.

### Exemples pour inspiration :

*« On a passé un merveilleux après-midi avec les baleines. Quand vous serez de retour chez vous, rappelez-vous cette excursion et souvenez-vous que chacun de vos gestes a un impact, négatif ou positif, sur l'avenir de ces animaux. »*

*« Comme capitaine (ou comme équipage), je fais de mon mieux pour protéger les baleines et l'environnement marin. Vous avez participé à cet effort aujourd'hui, et vous pouvez continuer à le faire dans votre quotidien, en vous souvenant de l'impact de vos gestes sur les océans. »*

## Cas particuliers

### Les concentrations de bateaux

Autant que possible, le capitaine évitera ou limitera le temps passé sur les sites d'observation achalandés au cours de l'excursion. L'interprète joue un rôle important pour expliquer ces situations aux passagers et pour faciliter le travail du capitaine :

- Il aura probablement à répondre à des questions sur le dérangement des baleines ou les comportements des bateaux (voir encadré bleu).
- Il a tout avantage à disposer des connaissances nécessaires à la diversification de l'excursion.



### QUESTION : EST-CE QU'ON DÉRANGE LES BALEINES?

L'interprète, sans nier la possibilité d'un dérangement, explique que les excursions en mer comportent plus de positif que de négatif pour les baleines, car elles sensibilisent les gens au monde marin et à sa protection.

### Exemples pour inspiration :

*« On travaille ensemble par toutes sortes de moyens pour limiter notre impact sur les baleines. En plus, les excursions en mer sont une excellente façon de faire découvrir les baleines à un grand nombre de personnes et de leur faire prendre conscience de l'importance de protéger les baleines et l'environnement. »*

*« Grâce aux études et aux observations des gens du milieu, on a choisi d'encadrer nos activités à l'aide d'un règlement et d'un guide de pratiques écoresponsables. »*

*« Nous sommes en quelque sorte les gardiens des baleines. Nous participons aux efforts de recherche et de conservation des baleines dans cette aire marine protégée. »*

### QUESTION : POURQUOI L'AUTRE BATEAU EST-IL PLUS PRÈS?

Les membres de l'Alliance Éco-Baleine doivent être solidaires. Face aux commentaires concernant les comportements des autres bateaux ou la proximité des animaux, l'interprète peut répondre par exemple :

*« On a tous les mêmes règles à suivre, on les a développées ensemble, mais les baleines se déplacent de façon imprévisible et elles ne respectent pas les règles établies! »*

Évidemment, ce discours n'aura pas de crédibilité devant des comportements manifestement abusifs.

### Les conditions météo difficiles

L'interprète doit rassurer les passagers. De plus, ses connaissances et son aisance avec le public aident à assurer le succès de l'excursion malgré les conditions difficiles.

- Il répète au cours de l'excursion les consignes de sécurité et de confort (entre autres en ce qui concerne le mal de mer).
- Il envisage la possibilité de faire des stations d'observation dans des secteurs plus calmes (baleines ou autres attrait).

### La brume et le brouillard

La brume et le brouillard rendent les excursions en mer plus difficiles, mais la brume peut également avoir un côté mystérieux, que les passagers peuvent apprécier. Le capitaine aura à redoubler de vigilance et de prudence; l'interprète, lui, devra déployer tous ses talents pour faire vivre une belle expérience aux visiteurs. Quelques trucs :

- Dresser un portrait des conditions d'observation et du défi que ça peut représenter, et souligner le côté « imprévu » d'une excursion en mer : les conditions peuvent changer rapidement dans le temps et l'espace.
- Expliquer que la brume est souvent liée aux remontées d'eau froide qui sont typiques de la région, et que ce sont précisément ces remontées qui entraînent l'abondance de nourriture et la présence des baleines.
- Mettre l'accent sur les phénomènes « auditifs » (corne de brume, moteur d'un cargo au loin, cris d'oiseaux, cloche de bouée, souffles de baleine, etc.).
- Faire participer les passagers à la recherche des baleines (encore plus que d'habitude!).

### Les observations exceptionnelles

Une espèce rare, une collision, une carcasse à la dérive, une mortalité massive d'oiseaux, une nappe d'huile... Ce sont quelques exemples d'observations exceptionnelles qui peuvent survenir au cours d'une saison. Le capitaine adoptera alors les meilleures pratiques pour gérer la situation de façon écoresponsable. Pour l'interprète, il s'agit de profiter de la situation : prenez le temps de décrire la situation, d'expliquer pourquoi c'est exceptionnel et de faire le lien avec la protection du parc marin.

### Rencontres fortuites avec des espèces protégées

Deux espèces de baleines qui fréquentent le parc marin sont particulièrement fragiles et font l'objet de mesures de protection supplémentaires pour favoriser leur rétablissement : le béluga et le rorqual bleu. Même à distance, l'observation du béluga et du rorqual bleu peut être une expérience marquante pour les passagers. Il ne faut pas se priver d'en parler, tout en présentant leur fragilité et le « traitement spécial » dont ces espèces font l'objet dans le Règlement.

### L'interprète

- met en valeur le rôle des entreprises d'observation de baleines dans la protection du béluga et du rorqual bleu;
- invite ses passagers à se rendre sur un site d'observation terrestre comme la baie Sainte-Marguerite (béluga) ou le Cap-de-Bon-Désir (béluga, rorqual bleu) pour multiplier leurs chances d'observer ces animaux fascinants.

Rencontre à distance et sentiment de privilège  
**Comment parler du béluga et du rorqual bleu?**



### Par exemple

#### Le béluga :

- C'est un emblème du Saint-Laurent, où il réside à l'année.
- Nous sommes au cœur de son habitat d'été.
- C'est une espèce typiquement arctique.

#### Le rorqual bleu :

- C'est le plus gros animal de la planète.
- Il n'y a qu'au parc marin qu'on peut observer des rorquals bleus aussi loin à l'intérieur d'un estuaire.
- C'est un migrateur avec de grands besoins alimentaires.
- Le parc marin est une destination, une aire d'alimentation essentielle pour sa survie.
- Sa présence témoigne de la richesse des eaux du parc marin.

**L'OBSERVATION DES BALEINES**  
DANS LE PARC MARIN DU  
SAGUENAY-SAINTE-LAURENT



# La navigation



LA NAVIGATION



ALLIANCE ÉCO-BALEINE

[www.eco-baleine.ca](http://www.eco-baleine.ca)

# La navigation

## LE CAPITAINE :

un professionnel de la mer, un gardien des baleines et de leur habitat



L'opérateur aux commandes d'un bateau d'excursion aux baleines dans le parc marin a de multiples responsabilités : la sécurité, le bateau, les horaires, la satisfaction des passagers... Pratiquer ce métier de façon écoresponsable englobe tout ça, et plus encore : le capitaine est un gardien des baleines et de leur habitat. Il est aussi un ambassadeur de l'ensemble des entreprises d'observation de baleines et même de toute la région.

Par son comportement, il peut aider les baleines à mieux profiter de leur séjour dans la région et contribuer à la pratique responsable des activités d'observation en mer dans le parc marin.

Que ce soit vis-à-vis de ses passagers, de la faune rencontrée, des autres capitaines ou des autres acteurs et utilisateurs du parc marin, le capitaine écoresponsable agit avec respect et professionnalisme. En tout temps, il démontre qu'il se soucie du bien-être des animaux et de leur environnement.

## Le confort des passagers

### Adapter sa conduite aux conditions et à la clientèle

Pour vivre une expérience satisfaisante, les passagers devront se sentir confortables et en sécurité au cours de leur excursion. Le souci du confort du visiteur doit rester à l'esprit du capitaine en tout temps.

Le capitaine :

- ajuste le volume de la radio au plus bas possible : il doit pouvoir l'entendre sans nuire à « l'expérience auditive » vécue par les passagers;
- autant que possible, réduit sa vitesse et évite les sites d'observation trop éloignés de son port d'attache;
- évite de « courir les sites » et se concentre sur la qualité des observations;
- en petit bateau, il fait des arrêts réguliers pour prendre le pouls de la situation;
- au besoin, il fait des stations d'observation dans des secteurs plus calmes ou dégagés;
- garde le nez du bateau dans la vague pour limiter le roulis et l'exposition des passagers au gaz d'échappement lorsque c'est possible;
- s'efforce d'éviter de trop secouer ou d'arroser ses passagers : il sait « prendre la vague »;
- ne fait pas d'utilisation « sportive » des vagues des autres bateaux ou de son bateau.

## La protection des baleines

### Agir pour le bien-être de ces géants fragiles

Les capitaines sont en quelque sorte les « gardiens » des baleines et, par leurs comportements, montrent l'importance de les protéger.

## Le capitaine, un gardien

En préservant une « bulle » autour des baleines, et en particulier autour du béluga et du rorqual bleu, le capitaine fait un geste concret pour les protéger.

**D'autres espèces qui fréquentent exceptionnellement le parc marin ont un statut précaire, tout comme le béluga et le rorqual bleu : les mêmes règles d'approche s'appliquent. Il s'agit de la baleine noire de l'Atlantique Nord et de la baleine à bec commune.**

Voici les **meilleures pratiques** pour protéger les baleines lors des excursions en mer:

### Des comportements engagés

Le capitaine

- s'assure de comprendre et de respecter le Règlement, incluant les mesures s'appliquant au béluga et au rorqual bleu;
- est toujours vigilant au cours de ses déplacements : une baleine peut surgir à tout moment;
- en déplacement, réduit sa vitesse dans les zones où il est hautement probable de rencontrer des baleines;
- en dehors du parc marin, continue d'agir comme si le Règlement s'appliquait. Il va donc au-delà du Règlement sur les mammifères marins de Pêches et Océans Canada;
- garde en tête que plusieurs baleines bien connues passent de longs séjours dans le secteur et évite de les cibler systématiquement pour l'observation : elles ont aussi besoin de paix!

### Danger collision

Une collision peut blesser ou même tuer une baleine. Pour limiter les risques, le capitaine doit réduire sa vitesse, faire preuve de la plus grande vigilance et redoubler d'attention quand les vagues sont fortes, par temps de brume ou sur un site achalandé. En cas d'incident, ne pas oublier qu'il est obligatoire de le signaler rapidement à un garde de parc.



## Les concentrations de bateaux

- Éviter de créer des occasions où les bateaux se rassemblent
- Bien gérer les défis que présentent les concentrations de bateaux quand elles sont inévitables

Dans le parc marin, huit compagnies et une quarantaine de bateaux offrent des excursions aux baleines. Les circonstances favorisent parfois le regroupement de plusieurs bateaux d'excursion aux baleines sur un site d'observation. Cette situation est un problème, car elle augmente la possibilité que les baleines soient dérangées, elle augmente les risques de collisions entre les bateaux et les baleines, elle diminue le sentiment de privilège vécu par les passagers et elle augmente les situations difficiles à gérer entre les capitaines.

Voici les meilleures pratiques pour éviter de créer des occasions où plusieurs bateaux se rassemblent sur un même site d'observation :

### Le capitaine

- s'engage à effectuer une recherche active de baleines pendant au moins 30 minutes au cours de son excursion;
- inclut au moins trois stations d'observation à son excursion (différents groupes de baleines, différentes espèces, différents attraits, etc.);
- limite son temps sur un site d'observation fréquenté par plusieurs bateaux à 30 minutes ou à une « belle » observation.

Voici les meilleures pratiques pour bien gérer les défis que présentent les concentrations de bateaux quand elles sont inévitables :

### entraide et courtoisie :

- Tous les capitaines agissent en « gentleman » et collaborent dans un esprit collectif, peu importe la compagnie.
- Le capitaine qui trouve une baleine a une position privilégiée sur le site d'observation, qui doit être respectée par les autres capitaines arrivant sur le site.
- En arrivant sur un site fréquenté par plusieurs bateaux, le capitaine observe où se situent les baleines par rapport aux bateaux et se place de façon à ne pas encercler les animaux et à ne pas couper la vue aux passagers des bateaux déjà sur place.
- La rotation sur un site prend en considération les besoins de différents types de bateaux (ex. : gros bateaux, ports éloignés, petits bateaux en fin d'excursion, angle de vue, manœuvrabilité, etc.).
- Le capitaine planifie ses approches de façon à éviter de couper la vue aux observateurs qui se trouvent sur la rive ou sur les autres bateaux.
- Autant que possible, le capitaine garde sa position sur le site d'observation pour éviter les déplacements quand la baleine est en surface.
- Si le capitaine doit se déplacer, il évite de donner l'impression d'une « course à la baleine ».

### ZONES DE COURTOISIE

Certains sites riverains offrent des aménagements aux visiteurs pour l'observation des baleines et des oiseaux marins. En bateau, il est préférable d'éviter ces zones : pointe de l'Islet, Pointe-Noire, Cap-de-Bon-Désir, Centre de découverte du milieu marin, Baie-Sainte-Marguerite, Paradis Marin, Mer et Monde, Condos Natakam (voir la carte du parc marin en annexe).

### Solidarité :

- Le capitaine réagit positivement aux commentaires constructifs de collègues qui visent à améliorer ce qui se passe sur le site d'observation.
- Le capitaine qui est témoin d'un comportement qui va à l'encontre des pratiques écoresponsables communique de façon courtoise avec le capitaine en faute, en faisant un rappel amical « pratique éco » sur le canal 8 de communication radio.
- Le capitaine ne cède pas à la pression des passagers pour s'approcher des baleines davantage que ce que permet le Règlement. Au besoin, il prend le temps de rappeler à ses passagers ses responsabilités.



## Les communications radio

### On vous écoute : un usage limité et pertinent

Le radiotéléphone VHF maritime est un outil essentiel pour les capitaines. Il permet d'abord de se conformer aux règles de sécurité de Transports Canada, dont celle d'assurer en tout temps une vigilance sur les canaux de communication 9 et 16. Le canal de communication 8 (« canal baleine ») sert d'outil de travail pour les capitaines des entreprises d'observation des baleines oeuvrant dans le parc marin.

Voici les **meilleures pratiques** pour assurer une utilisation de la radio sécuritaire et professionnelle :

- L'utilisation du canal de communication 8 ne doit pas empêcher le capitaine d'exercer sa vigilance obligatoire sur les canaux 9 et 16.

#### Le capitaine

- est conscient que les propos tenus à la radio peuvent être compris par les passagers des autres bateaux;
- communique toujours de façon concise. Les discussions plus longues peuvent se faire sur un autre canal (ex. le 10);
- fait un usage strictement professionnel de la radio maritime.

**Sur le canal 8, les échanges se limitent aux communications essentielles pour le travail.**

- **Exemples de propos acceptables** : rentrée et sortie sur un site d'observation, emplacement et comportement des baleines, conditions météo maritimes, trafic maritime, messages de coordination sur le site d'observation, événements spéciaux pour la formation continue, avis de vigilance pour la recherche et la conservation, etc.
- **Exemples de propos à éviter** : communications sur la vie privée, descriptions détaillées d'observations, propos dénigrants pour la baleine observée, injures, insultes et langage vulgaire, remarques sur les passagers (ères), etc.

**TRUC** : Sur les petits bateaux, la radio maritime peut devenir un moyen d'interviewer d'autres professionnels de la mer au bénéfice des passagers (utiliser le canal 10 pour les longues communications). Sur les gros, le capitaine peut s'informer pour le naturaliste attiré.

## Les excursions par temps de brume

### Redoubler de vigilance

Le brouillard et la brume rendent les excursions en mer plus difficiles : les risques de collision entre bateaux sont plus élevés, les risques de frapper une baleine aussi et trouver des baleines est un plus grand défi. Une étroite collaboration entre les capitaines et entre le capitaine et le naturaliste attiré est essentielle.

**Note importante** : il appartient au capitaine et à son entreprise de juger si les conditions sont propices à une excursion sécuritaire et satisfaisante.

Voici les **meilleures pratiques** pour faire des excursions sécuritaires et satisfaisantes par temps de brume et de brouillard :

#### La sécurité d'abord :

- Par temps de brume, il faut ralentir et redoubler de vigilance. Le capitaine pilote pour les autres!
- Pour réduire les risques de situations rapprochées dans le chenal du Saguenay, le capitaine adopte autant que possible une circulation en sens unique (descendre le long des bouées vertes, remonter le long des rouges).

**La communication** : les échanges radio doivent être courts et pertinents, pour assurer la sécurité et pour favoriser les stations d'écoute pour les souffles de baleines. Informations importantes à communiquer :

- Annoncer ses déplacements, son arrivée et son départ d'un site d'observation, en précédant le message par : « sécurité, sécurité, sécurité ».
- Prendre conscience de l'angle mort du radar des grands bateaux : signifier sa présence quand on est près d'un plus grand bateau que le sien.
- Décrire le déplacement des baleines observées, pour limiter les risques de collision et augmenter le succès d'observation.



## Les interactions avec les autres acteurs et utilisateurs

### Partager la mer

Plusieurs groupes de professionnels naviguent dans le parc marin (chercheurs, pilotes pour la marine marchande, pêcheurs, gardes de parc, etc.). Le parc marin est également utilisé pour des loisirs (kayakistes, plaisanciers). Des comportements courtois et professionnels sont de mise.

Voici les **meilleures pratiques** lors d'interactions avec d'autres utilisateurs :

#### Le capitaine...

- communique positivement avec tous ceux qui partagent son milieu de travail. Calme, respect et professionnalisme sont de rigueur;
- qui est témoin d'une situation dangereuse la rapporte à Trafic Escoumins (sur le 9) (ex. : kayak au large, situation rapprochée avec la marine marchande, etc.). Ces signalements permettent d'intervenir au besoin, mais aussi de colliger ces incidents pour pouvoir intervenir auprès des groupes de professionnels concernés.

#### Kayak

En présence d'un groupe de kayaks ou d'autres petites embarcations, le capitaine...

- ajuste sa navigation pour éviter de créer une vague importante;
- est particulièrement vigilant pour les kayakistes dans les zones suivantes : pointe de l'Islet, anse à la Cave, cap de Bon-Désir, zone de pilotage, fjord du Saguenay.

#### Équipes de recherche scientifique

- Le capitaine privilégie la communication avec les équipes de recherche pour planifier les déplacements.

#### Cargos

- Le capitaine communique par radio avec le pilote d'un cargo pour l'informer de la situation (baleines, bateaux en observation, etc.) et se renseigner sur ses intentions, et informe les autres capitaines de la décision du pilote.

## Le soutien à la recherche et à la conservation

### Quoi faire pour les animaux blessés, malades et les observations spéciales?

Au cours d'une saison en mer, les capitaines, parce qu'ils sont sur l'eau plus que quiconque, sont susceptibles d'être témoins d'événements inusités : espèce rare, animal en difficulté, carcasse à la dérive, déversements, comportements inhabituels de la part des baleines, etc. Comme gardien du milieu et des baleines, ils ont le devoir d'adapter leur comportement et de rapporter la situation. C'est une façon concrète de soutenir la conservation et la recherche.

Voici les **meilleures pratiques** lors d'une observation spéciale :

- **Observer et analyser à distance** : rassembler assez d'informations pour bien décrire la situation. Note : il peut être illégal ou dangereux de s'approcher (ex. : animal pris dans un filet : les cordes peuvent s'emmêler dans l'hélice du moteur; espèce rare : ça peut être une espèce menacée qu'on ne peut approcher à moins de 400 m).
- **Rapporter** : pour une espèce rare, un animal en difficulté, une carcasse, un déversement ou autre incident urgent et inusité, il faut rapporter immédiatement la situation. Trois options :
  1. Par la radio maritime à l'un des bateaux du parc marin (*L'Alliance* ou *L'Estran*).
  2. Par la radio maritime à Trafic Escoumins.
  3. Par téléphone à Urgences Mammifères Marins 1-877-722-5346.
- **Se conformer aux consignes** : certaines situations peuvent faire l'objet de consignes particulières de la part du parc marin ou d'Urgences Mammifères Marins. Votre collaboration et votre exemple sont essentiels!

#### Exemples de consignes :

- Pour un animal en difficulté, on pourrait vous demander, dans la mesure du possible, d'assurer un contact visuel avec l'animal en attendant l'arrivée de l'équipe d'intervention.
- On pourrait aussi demander que tous les autres bateaux évitent d'approcher le secteur pour diminuer le stress de l'animal et faciliter l'intervention.

**La participation aux Nouvelles du large, à Portrait de baleines, au programme de suivi des Activités d'observation en mer et au programme d'observation des proies dans le parc marin est une façon concrète pour le capitaine de soutenir la recherche et la conservation.**



## Les pratiques écologiques

Donner l'exemple : les petits gestes qui font une grande différence

Voici quelques exemples de pratiques écologiques

à adopter lors des excursions en mer :

### Le capitaine...

- évite de faire tourner son moteur au ralenti trop longtemps à quai;
- signale les déversements d'hydrocarbures;
- ne jette rien à l'eau (pas même un mégot de cigarette). Il peut, au passage, ramasser un déchet flottant (bouteille, styromousse, sac de plastique, etc.);
- lorsque c'est possible, ralentit pour réduire sa consommation d'essence et l'émission de gaz à effet de serre;
- signale sans délai à son responsable tout problème mécanique pouvant occasionner de la pollution;
- s'assure que le remplissage en carburant se fasse sans rejet (prévoir des absorbants).

## Aide-mémoire navigation

### Pour les passagers, le capitaine écoresponsable

- Évite autant que possible les sites d'observation trop éloignés;
- Évite de « courir les sites »;
- Adapte son plan d'excursion aux conditions météo;
- Prend les vagues de façon sécuritaire et confortable;
- Ne fait pas d'utilisation « sportive » des vagues des autres bateaux ou de son bateau;
- « Protège » l'observation des passagers à bord des autres bateaux et des visiteurs sur les sites terrestres en évitant de se placer entre les baleines et ces observateurs.

### Pour les baleines, le capitaine écoresponsable

- Réduit sa vitesse et fait preuve de vigilance en tout temps;
- Évite autant que possible les concentrations de bateaux;
- Inclut au moins trois stations d'observation dans son excursion;
- Diversifie les attraités présentés (baleines, phoques, oiseaux, aides à la navigation, etc.);
- Limite son temps sur un site achalandé : 30 minutes ou une « belle » observation;
- Travaille dans un esprit collectif avec les autres capitaines;
- Autant que possible, reste immobile sur un site d'observation;
- Applique le Règlement même en dehors du parc marin;
- Préserve une « bulle » autour des baleines, en particulier pour le béluga et le rorqual bleu.

### Pour la sécurité et le professionnalisme, le capitaine écoresponsable

- S'exprime envers tous avec politesse et courtoisie;
- À la radio maritime, tient des propos concis et essentiels au travail;
- Par temps de brume, ralentit et redouble de vigilance;
- Agit avec respect avec les autres utilisateurs du parc marin;
- Rapporte sans délai les situations dangereuses à Trafic Escoumins;
- Exerce une vigilance particulière pour les kayaks dans les secteurs plus achalandés;
- Lorsque requis, communique avec les chercheurs et les pilotes de cargo pour mieux planifier ses déplacements.

### Parce qu'il est un gardien du milieu, le capitaine écoresponsable

- Contribue à sa mesure aux efforts de recherche et de conservation;
- Rapporte tout incident inusité de la façon appropriée;
- Donne l'exemple en adoptant des pratiques écologiques au cours de l'excursion.



L'OBSERVATION DES BALEINES  
DANS LE PARC MARIN DU  
SAGUENAY-SAINTE-LAURENT

# Annexes et charte



ANNEXES ET CHARTE



ALLIANCE ÉCO-BALEINE

[www.eco-baleine.ca](http://www.eco-baleine.ca)



## Annexe 1

### Messages de sécurité et de confort

#### **SUR UN PETIT BATEAU**

- La navigation en pneumatique comporte des risques et peut ne pas être indiquée pour les gens souffrant de maux de dos ou autres blessures antérieures, les femmes enceintes et les jeunes enfants.
- Localisation des équipements de sécurité.
- Les passagers doivent demeurer assis pendant les déplacements.
- Interdiction de monter sur les ballons et les sièges.
- Si un passager a un malaise ou se blesse, il doit aviser le capitaine.
- Les passagers de grande taille devraient éviter de se placer à l'avant par égard pour les autres passagers.
- Pour les gens sujets au mal de mer : il est préférable de s'asseoir vers l'arrière, près du capitaine.

#### **SUR UN PLUS GRAND BATEAU**

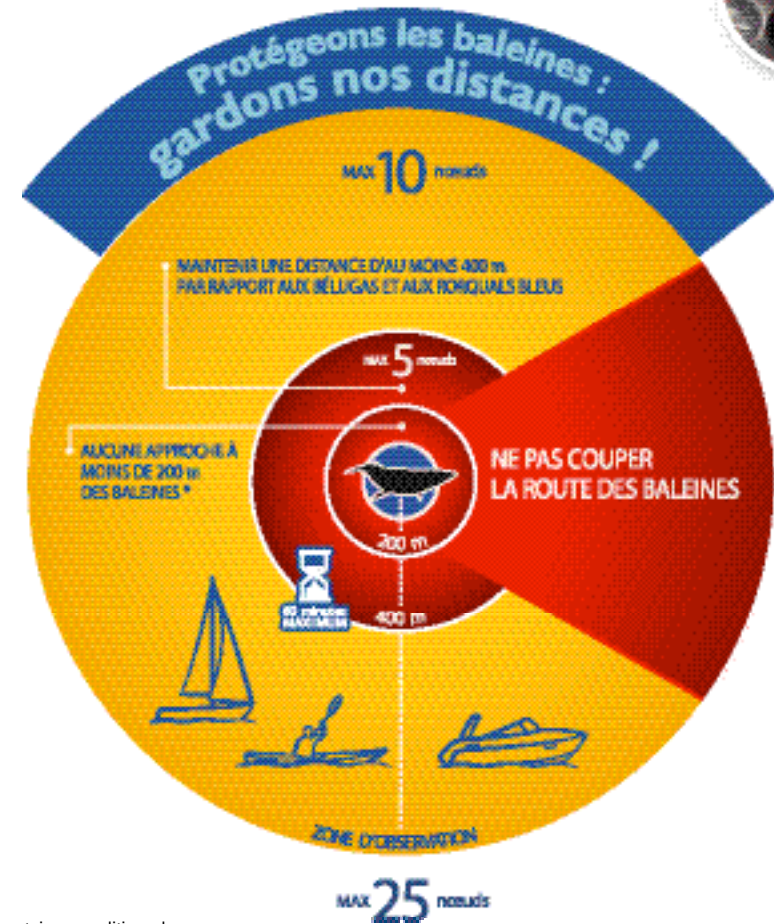
- Localisation des équipements de sécurité.
- Interdiction de courir.
- Interdiction de monter sur les rambardes et les sièges.
- Tenir la rampe dans les escaliers
- Si un passager a un malaise ou se blesse, il doit aviser un membre d'équipage.
- Pour les gens sujets au mal de mer : il est préférable de rester à l'extérieur et vers l'avant du navire.

# Le règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent

Élaboré en collaboration avec les entreprises d'excursion en mer, le règlement encadre les activités pratiquées dans le parc marin. Il indique la vitesse maximale de navigation permise sur l'ensemble du parc marin, ainsi que les distances et les vitesses à respecter en présence de mammifères marins (voir le schéma page suivante).

**Toute personne naviguant dans le parc marin est tenue de s'y conformer.**

Les capitaines et les guides de kayak de mer des entreprises détentrices d'un permis d'excursions en mer doivent suivre avec succès une formation sur le règlement offerte par Parcs Canada.



\* Dans certaines conditions, les détenteurs de permis d'entreprise d'excursion en mer (croisière aux baleines) peuvent s'approcher à 100 m d'une baleine autre que le béluga ou le rorqual bleu.

Vitesse  
5 noeuds = 9,26 km/h = 5,75 mi/h  
10 noeuds = 18,52 km/h = 11,50 mi/h  
25 noeuds = 46,30 km/h = 28,70 mi/h

En cas de disparité, le texte du règlement prévaut sur les informations données dans ce guide.

## Charte du capitaine écoresponsable

*Considérant que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent est un des meilleurs endroits au monde pour observer les baleines, le lieu leur permettant de pratiquer des activités essentielles à leur survie;*

*Considérant que les propriétaires d'entreprise détenant des permis d'opération dans le parc marin, Parcs Québec, Parcs Canada et l'équipe du GREMM se sont unis pour assurer la pratique responsable et le développement durable des activités d'observation des baleines;*

*Considérant que chaque capitaine, à chaque sortie en mer, est un fier ambassadeur de cette alliance et un gardien de ce milieu et de ces animaux exceptionnels;*

**Voici les 10 engagements des capitaines professionnels œuvrant pour l'observation des baleines dans le parc marin :**

- 1. Le capitaine indique aux passagers que l'excursion se déroulera dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, une aire cogérée par Parcs Québec et Parcs Canada pour protéger les baleines et leur habitat.*
- 2. Par ses comportements, le capitaine incite tous les utilisateurs à respecter le Règlement sur les activités en mer et à suivre le Guide des pratiques écoresponsables.*
- 3. Le capitaine planifie l'excursion de façon à faire vivre à ses passagers une aventure en milieu naturel, et non pas une visite au zoo ni une expérience sportive.*
- 4. Le capitaine communique avec professionnalisme et courtoisie avec ses passagers, ses collègues et tous les utilisateurs du parc marin.*

*5. Le capitaine génère un sentiment de privilège chez ses passagers, en soulignant que chaque excursion est unique, en valorisant la diversité des attraits et en puisant dans son vécu et ses connaissances.*

*6. Le capitaine planifie ses déplacements et son positionnement sur le site de façon à « protéger » l'observation des passagers des autres bateaux et des observateurs sur les sites terrestres.*

*7. Le capitaine adapte sa navigation et son plan d'excursion en fonction des conditions météo et des circonstances, dans un souci du confort des passagers.*

*8. Le capitaine contribue à sa mesure aux efforts de recherche et de conservation, entre autres en signalant les baleines blessées, les espèces rares et autres incidents inhabituels.*

*9. Le capitaine invite ses passagers à poursuivre leur découverte du monde des baleines au-delà de la présente excursion (sites d'observation terrestres, centres d'interprétation, autre excursion en mer...).*

*10. Le capitaine profite de l'excursion pour passer un message sur la fragilité de l'environnement marin et notre responsabilité pour le protéger.*

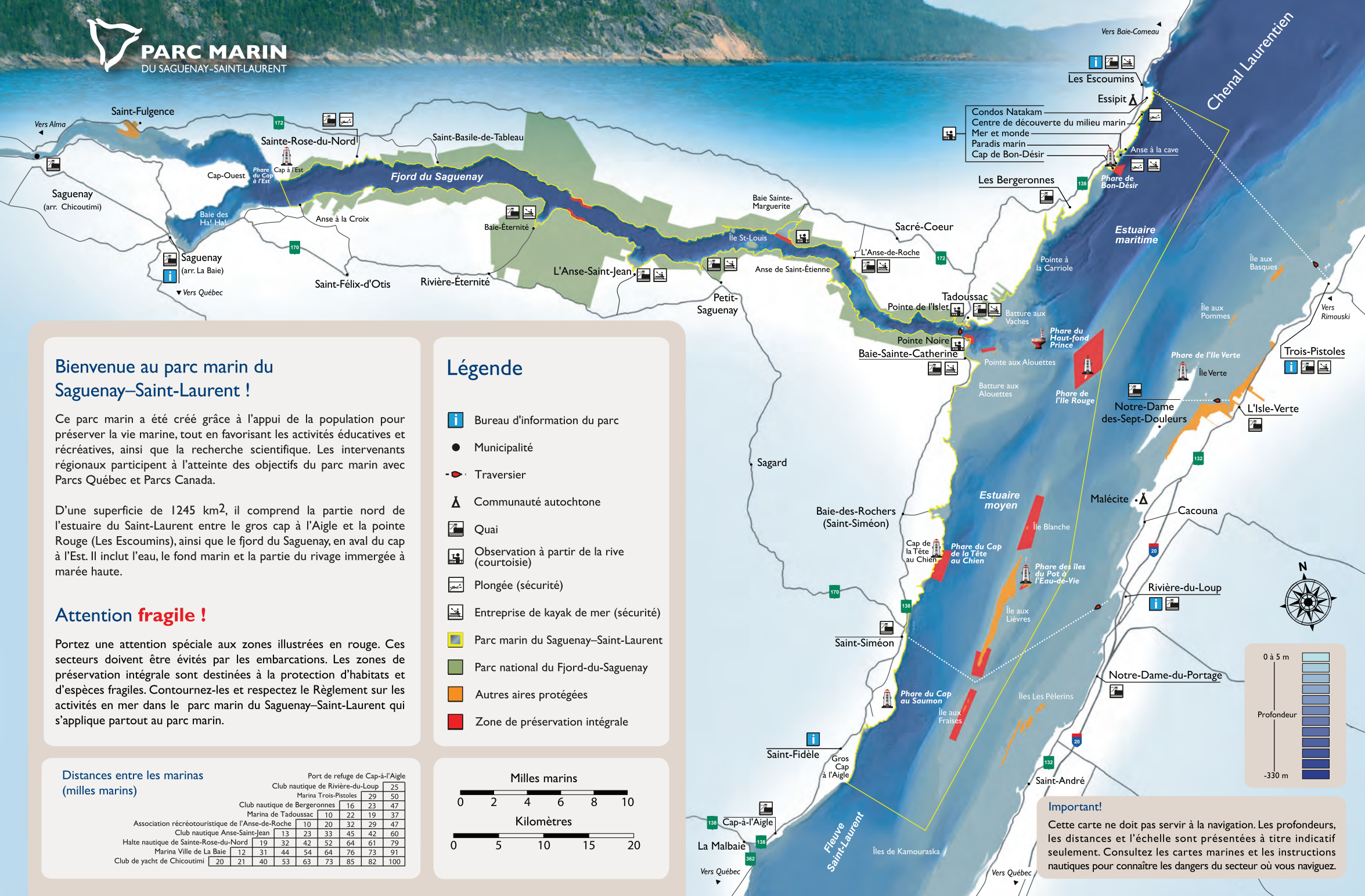
**Moi, capitaine d'excursion en mer dans la région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, je déclare adhérer à la Charte du capitaine écoresponsable du parc marin.**

Nom :

Signature :

Lieu et date :





## Bienvenue au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent !

Ce parc marin a été créé grâce à l'appui de la population pour préserver la vie marine, tout en favorisant les activités éducatives et récréatives, ainsi que la recherche scientifique. Les intervenants régionaux participent à l'atteinte des objectifs du parc marin avec Parcs Québec et Parcs Canada.

D'une superficie de 1245 km<sup>2</sup>, il comprend la partie nord de l'estuaire du Saint-Laurent entre le gros cap à l'Aigle et la pointe Rouge (Les Escoumins), ainsi que le fjord du Saguenay, en aval du cap à l'Est. Il inclut l'eau, le fond marin et la partie du rivage immergée à marée haute.

## Attention fragile !

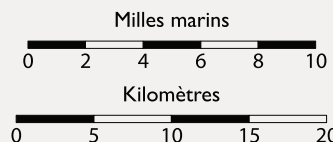
Portez une attention spéciale aux zones illustrées en rouge. Ces secteurs doivent être évités par les embarcations. Les zones de préservation intégrale sont destinées à la protection d'habitats et d'espèces fragiles. Contournez-les et respectez le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent qui s'applique partout au parc marin.

## Légende

- Bureau d'information du parc
- Municipalité
- Traversier
- Communauté autochtone
- Quai
- Observation à partir de la rive (courtoisie)
- Plongée (sécurité)
- Entreprise de kayak de mer (sécurité)
- Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
- Parc national du Fjord-du-Saguenay
- Autres aires protégées
- Zone de préservation intégrale

## Distances entre les marinas (milles marins)

	Port de refuge de Cap-à-l'Aigle																																												
	Club nautique de Rivière-du-Loup																																												
	Marina Trois-Pistoles																																												
	Club nautique de Bergeronnes																																												
	Marina de Tadoussac																																												
	Association récréotouristique de l'Anse-de-Roche																																												
	Club nautique Anse-Saint-Jean																																												
	Halte nautique de Sainte-Rose-du-Nord																																												
	Marina Ville de La Baie																																												
	Club de yacht de Chicoutimi																																												
	25	29	50	16	23	47	10	22	19	37	10	20	32	29	47	13	23	33	45	42	60	19	32	42	52	64	61	79	12	31	44	54	64	76	73	91	20	21	40	53	63	73	85	82	100



**Important!**  
Cette carte ne doit pas servir à la navigation. Les profondeurs, les distances et l'échelle sont présentées à titre indicatif seulement. Consultez les cartes marines et les instructions nautiques pour connaître les dangers du secteur où vous naviguez.





# Bottin maritime

## SERVICES PUBLICS

Sûreté du Québec  
Services d'incendie  
Ambulance  
**911 ou 310-4141 ou \*4141**

## URGENCES DU PARC MARIN

Parcs Canada  
**1 866 508-9888**

## RECHERCHE ET SAUVETAGE EN MER

Centre de sauvetage maritime du Québec  
**1 800 463-4393**  
**Canal 16-156.8 MHz**  
**toujours à l'écoute**

## URGENCES ENVIRONNEMENTALES

Pollution maritime  
(Garde côtière maritime)  
**1 800 363-4735**

Pollution terrestre  
(Environnement Québec)  
**1 866 694-5454**

## PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Secteur Saguenay  
**418-545-6642**  
**83 B**  
**25 B**

## CENTRE DE GESTION DU TRAFIC MARITIME

Les Escoumins  
**418-233-2194**  
**Canal 9**

Québec  
**418-648-4427**  
**Canal 12**

## MAMMIFÈRES MARINS MORTS OU EN DÉTRESSE

Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins  
**1 877 baleine** ou  
**1 877 722-5346**

## BRACONNAGE ALERTE

Pêches et Océans Canada  
**1 800 463-9057**

## SOS BRACONNAGE

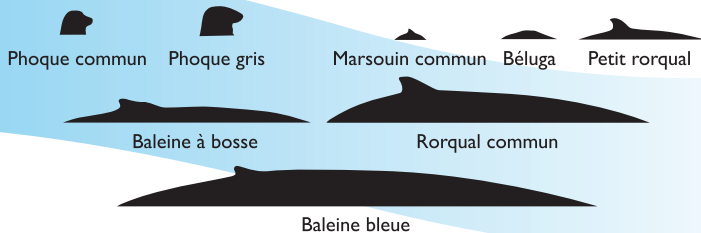
Environnement Québec  
**1 800 463-2191**

## BALEINES

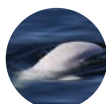
**Canal Baleine**  
**(utilisation restreinte)**  
**Canal 8**



# Un des meilleurs endroits AU MONDE pour observer les mammifères marins



Parcs Canada / J. L. Provencher  
**MARSOUIN COMMUN**  
Longueur : 1,5 à 2 m.  
Poids : 45 à 65 kg.



Parcs Canada / C. Dubé  
**BÉLUGA DU SAINT-LAURENT**  
Longueur : 3 à 5 m.  
Poids : 0,7 à 2 tonnes.



Parcs Canada / J. L. Provencher  
**PETIT RORQUAL (GIBARD)**  
Longueur : 6 à 10 m.  
Poids : 6 à 10 tonnes.



Parcs Canada / C. Dubé  
**PHOQUE COMMUN**  
Longueur : 1,5 à 1,9 m.  
Poids : 100 kg.

La plus petite baleine du Saint-Laurent se déplace en groupe. Elle a la tête arrondie, une nageoire dorsale triangulaire, les flancs gris et le ventre blanc. La situation de cette espèce est préoccupante. Le marsouin est présent surtout en été dans l'estuaire maritime.

Vers 1850, ils étaient entre 7800 et 10 000. De nos jours, on en compte environ 1100. Ils sont menacés de disparition. Ils vivent en groupe partout au parc marin. Foncés à la naissance, ils deviennent blancs en vieillissant.

Présents partout au parc marin, les petits rorquals sont souvent observés près du littoral. Leur population n'est pas en péril. On les reconnaît à la forme arquée de leur nageoire dorsale et à la bande blanche sur les nageoires pectorales.

Seule espèce de phoque résidente, il peut être aperçu partout au parc marin. Sa tête, avec son museau délicat, ressemble à celle d'un chien. La population n'est pas en péril.

Célèbre pour ses sauts hors de l'eau, il a une nageoire dorsale bossue et de très longues nageoires pectorales. Classée « menacée » dans les années 1980, la population s'est accrue et n'est maintenant plus en péril. En été, il fréquente surtout l'estuaire maritime.

C'est la deuxième plus grosse baleine au monde ! Dans l'ouest de l'Atlantique Nord, ils sont environ 3000, alors qu'ils étaient autour de 40 000 avant la chasse. C'est pourquoi la situation de la population est préoccupante. En été, on en observe entre 20 et 80 dans l'estuaire maritime.

C'est le plus gros animal de la planète ! Malgré l'arrêt de la chasse, la population de l'ouest de l'Atlantique Nord est en voie de disparition. Il n'en reste que 250 à 300, dont une dizaine fréquente occasionnellement l'estuaire maritime.

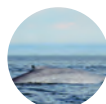
Le plus gros phoque du Saint-Laurent possède un long museau arqué. On le voit surtout en été dans l'estuaire maritime. Ils sont abondants dans le golfe et l'estuaire, et ne sont pas en péril.



Parcs Canada / C. Dubé  
**RORQUAL À BOSSE**  
(baleine à bosse)  
Longueur : 11 à 16 m.  
Poids : 25 à 35 tonnes.



Parcs Canada / J. L. Provencher  
**RORQUAL COMMUN**  
Longueur : 18 à 21 m.  
Poids : 40 à 50 tonnes.



Parcs Canada / J. L. Provencher  
**RORQUAL BLEU**  
(baleine bleue)  
Longueur : 21 à 30 m.  
Poids : 80 à 135 tonnes.



Parcs Canada / J. L. Provencher  
**PHOQUE GRIS**  
Longueur : 2 à 2,4 m.  
Poids : 225 à 400 kg.